

**ORGANISATION SOCIALE DES COMMUNAUTES D'ACTEURS AUTOUR
DES FORETS SACREES DU SITE RAMSAR 1018 AU SUD-EST DU
BENIN****Atchamou Oralý BIAOU***Doctorant en 3^e Année de thèse Sociologie du Développement
Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (EDP)
Université d'Abomey-Calavi (UAC), BENIN*info@larredbenin.comOralybiaou@yahoo.fr**Professeur Dodji AMOUZOUVI***Enseignant-chercheur
Université d'Abomey-Calavi (UAC), BENIN*dodji1975@yahoo.fr**Prof. Dr. SIDONIE HEDIBLE***Enseignant-chercheur
Université d'Abomey-Calavi, BENIN*shedible@yahoo.fr**Résumé**

Au Bénin et sur le site RAMSAR 1018 particulièrement, les sociétés « traditionnelles » possèdent des pratiques qui assurent de manière significative la préservation des forêts. C'est pourquoi, il existe encore, sur le 1018, quelques réserves forestières. Ces îlots de forêts reliques, qui contrastent avec les autres espaces boisés plus ou moins ouverts, sont épargnés en raison de leur caractère sacré. Cette façon d'intégrer la problématique de la conservation est une construction sociale de l'environnement (Rodary et Castellanet, 2003 : 7) qui prend ses racines dans la gestion du passé mais semble viser à se prémunir contre les changements qui s'annoncent pour le futur. C'est donc ces enjeux de gestion qui structurent la permanence et/ou la rupture du sacré autour des forêts du site Ramsar 1018 que nous voudrions analyser à travers l'organisation sociale des communautés des forêts du site RAMSAR 1018. De nature mixte, cette recherche nous a permis d'appréhender la présence symbolique des dieux sur le 1018, d'observer une fréquence des rituels, les cérémonies festives et purificatrices qui s'y pratiquent ainsi que les sanctions liées à l'inobservance des normes établies.

Mots clés : forêts, site Ramsar 1018, organisationsociale, communautés, acteurs.

Abstract

In Benin and RAMSAR 1018 in particular, "traditional" societies have practices that significantly ensure the preservation of forests. This is why there are still some forest reserves on the 1018. These are lots of relic forests, which contrast with other more or less open woodlands, are spared because of their sacredness. This way of integrating the problem of conservation is a social construction of the environment (Rodary and Castellanet, 2003: 7) which has its roots in the management of the past but seems to aim to

guard against the changes that are coming to the future. It is therefore these management issues that structure the permanence and / or rupture of the sacred around the forests of the Ramsar 1018 site that we would like to analyze through the social organization of the forest communities of the RAMSAR 1018 site. research has allowed us to understand the symbolic presence of the gods on the 1018, to observe a frequency of rituals, the festive and purifying ceremonies that are practiced there as well as the sanctions related to the nonobservance of the established norms.

Key words: forests, Ramsar site 1018, social organization, communities, actors

Classification JEL Z 0

Introduction

La forêt occupe une place centrale sur les terres émergées de notre planète, mais aussi dans l'économie des Nations et le développement des civilisations : elle fait partie intégrante de notre histoire et de notre humanité (Molino, et al. 2018 :).

L'image de la forêt est souvent ambiguë : berceau de l'humanité ou milieu hostile à l'homme, enfer vert ou paradis perdu, domaine des esprits et des divinités ou royaume des démons, milieu nourricier ou espace à défricher... Souvent considérée comme antithèse de la civilisation (c'est le « domaine du sauvage » par excellence), la forêt est aussi présentée comme un espace que les communautés humaines ont largement domestiqué pour se reproduire et s'étendre : dans la plupart des régions tropicales et tempérées, l'espace domestique (le village, l'espace cultivé) est une ancienne forêt. (Molino, op. Cit).

Cependant, cette image répandue de la forêt contraste avec un certain nombre de nuances que d'autres émettent. Par exemple, selon Duponnois (2011 :), les sociétés africaines ont une conscience claire de la fragilité de l'environnement. Leurs rapports à cet environnement sont fondés sur les références cosmogoniques des êtres et des éléments qui le constituent. Elles en assurent la protection et la sauvegarde par des pratiques séculaires.

Depuis les années 1990, à la suite du sommet de Rio, plusieurs scientifiques annonçaient que les humains et la nature allaient se heurter de plein fouet (Suzuki, 2003). Dans son discours introductif, lors du 4^e sommet de la terre, dénommé "Sommet mondial pour le développement durable" à Johannesburg, Chirac (2002) affirme : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Ainsi, dans une grande régularité, les sommets internationaux, les réunions bilatérales, les colloques se multiplient. Des commissions se constituent. Des institutions et des organismes tant internationaux que locaux prolifèrent. On en appelle au « patrimoine mondial » à « l'environnement global », au « vaisseau spatial terre », ou encore à « l'hypothèse Gaïa ». Dans le même temps, et d'après plusieurs enquêtes, comme celle du Credoc2 en août 2011 intitulée Consommation et modes de vie, près de 90 % des personnes interrogées considèrent que l'environnement doit être la première des priorités. Des associations se créent, de nouvelles actions voient le jour. Certains en appellent à la frugalité (Jonas, op. cit.; Brunel, 2008), d'autres se replient du reste du monde même si cela semble très difficile (Dobré, 2002 cité par Roques, 2013).

Cette valse de préoccupations et d'interventions sur l'environnement et ses composantes spécifiques (éco-socio-système) a conduit à la naissance de la Convention RAMSAR. Traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources, il est en effet une Convention sur les zones humides d'importance internationale.

Négociée tout au long des années 1960 par des pays et des organisations non gouvernementales préoccupés devant la perte et la dégradation croissantes des zones humides qui servaient d'habitats aux oiseaux d'eau migrateurs, le traité a été adopté dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, et est entré en vigueur en 1975. C'est le seul traité mondial du domaine de l'environnement qui porte sur un écosystème particulier et les pays membres de la Convention couvrent toutes les régions géographiques de la planète. Il est donc adopté à la 7e Session (1999) et à la 9e Session (2005) de la Conférence des Parties contractantes en remplacement des Critères adoptés à la 4e et à la 6e sessions de la COP (1990 et 1996) pour aider les Parties à appliquer l'Article 2.1 sur l'inscription de sites Ramsar.

Au Bénin, la Convention de Ramsar est entrée en vigueur le 24 mai 2000. Le Bénin a pour l'instant quatre (04) sites désignés comme sites Ramsar d'Importance Internationale, avec une surface totale de 1.179.354 hectares.

En plus de sites Ramsar 1017 (Complexe Ouest) et 1018 (Complexe Est) de la zone côtière, tous deux inscrits le 24 janvier 2000, le Bénin a inscrit le Complexe W et la Rivière Pendjari le 02 février 2007. Ils ont été enregistrés respectivement sous les numéros 1668 et 1669.

Dans le cadre de cette recherche, il est donc question du site 1018 à travers ses forêts sacrées qui, au-delà d'être les seuls témoins du patrimoine forestier créés des liens. Refuge des esprits, des génies, des légendes, les forêts sacrées donnent du sens.

En effet, Le Bénin est un pays côtier de l'Afrique occidentale et ses zones humides revêtent une importance capitale pour les populations. Sa région littorale concentre l'essentiel des zones humides du pays. Sur les 933.751 hectares de cette région, les zones humides occupent une superficie de 198.384 hectares, soit un taux de 21,24%. Le site Ramsar 1018 du Bénin est pourvu des îlots de forêts sacrées (FS) très riches en biodiversité représentant un patrimoine naturel de grande valeur à cause de ses multiples fonctions biologiques, écologiques, socioculturelles et économiques. Ces forêts sacrées constituent une forme endogène de conservation de la diversité biologique et jouent un rôle capital dans la vie des populations locales. Il peut arriver qu'on constate par endroit que ces forêts sont soumises à une dégradation qui menace l'écosystème du site et par conséquent, les moyens de subsistances des populations locales. Cependant, sur le 1018, il n'est pas question que de cycle irréversible de dégradation des forêts. On observe l'oscillation différentielle du sacré en termes de rupture et de permanence. Dans ce sens, nous postulons que : la permanence et/ou la rupture du sacré est fonction de l'organisation sociale des communautés d'acteurs autour des forêts du site Ramsar 1018. Cette hypothèse nous permet ainsi de décrire l'organisation sociale des communautés d'acteurs autour des forêts du site Ramsar 1018 suivant la permanence et/ou la rupture du sacré.

A partir d'une méthodologie bien spécifique, le présent article présente les principaux résultats de la recherche. La conclusion vient mettre un terme au présent débat.

1. Méthodologie

Se positionnant à cheval entre la sociologie de l'environnement, la sociologie de la gestion des forêts et de celle des organisations, le présent article se justifie par le fait que : La sociologie de l'environnement soulève la question des rapports société – nature. Elle permet en effet, d'appréhender les réactions sociales dans la crise du lien nature-société (Jolivet et Pavé, 1993 :2). Cette recherche est à la fois descriptive et analytique, la première approche a permis d'explorer, de décrire, de nommer et de caractériser les différents éléments objets de cette recherche dans leur aspect multidimensionnel. La méthode analytique, quant à elle, a permis de décomposer l'ensemble du sujet en ses éléments constitutifs ou essentiels, afin d'en saisir les rapports et de donner un schéma général de l'ensemble. Elle est spécifique en ce sens que si la sociologie peut aborder les thématiques environnementales et les questions de forêts, c'est qu'elle dispose d'une démarche analytique qui permet cette approche (Boudes, 2006). En effet, étant définie comme une science sociale qui étudie les entités particulières nommées organisations, la sociologie des organisations intervient dans le contexte de cet article pour appréhender la cohésion sociale en substitue aux deux formes de solidarités à savoir la solidarité organique et la solidarité mécanique. Du fait de la prise de conscience du rôle crucial des organisations formelles, complexes dans tous les aspects de la vie sociale, cette science nous permet d'apercevoir la régulation des rapports sociaux des acteurs autour des forêts sacrées du site Ramsar 1018. Ainsi donc, elle vient mettre en lumière les rôles, le positionnement des acteurs qui interagissent dans un tel système (Crozier et Fiedberg, 1977 :408). L'analyse stratégique devient alors un outil méthodologique adéquat pour appréhender le fonctionnement de l'organisation dynamique que constituent les communautés autour des forêts sacrées du site Ramsar 1018. Cette série de sous-discipline sociologique a guidé le choix des modèles, des méthodes et des cadres théoriques d'analyses qui organisent la présente recherche.

Il est donc important de préciser les contours de ce qu'on entend par forêt et forêt sacrée.

2. Perception des notions Forêt, forêt sacrée et ancrage scientifique

2.1. *Qu'entend- t- on par forêt ?*

Il convient de convoquer le point de vue des spécialistes sociaux (notamment) de la question « forêt » pour mieux appréhender l'ancrage scientifique. En effet, à l'autre extrémité du continuum nature/culture, les sciences de l'homme et de la société ne vont pas s'intéresser à la forêt pour elle-même, mais à travers ce que les hommes et les sociétés en disent et en font, ou pour ce qu'elle révèle sur l'homme et les sociétés. Pour ces chercheurs, la forêt est largement le produit historique de rapports entre nature et sociétés, voire une construction totalement sociale ou mentale : la forêt n'existe que parce qu'elle est pensée par l'homme et authentifiée par la société. A la limite, peu importe la « nature » de cette forêt, peu importe que la forêt porte des arbres ou non, qu'elle ait une existence réelle ou non. Ce qui prime ce sont les formes sociales, politiques et cognitives du rapport de l'homme à cet objet : la forêt qui importe donc moins que l'enjeu social, culturel, religieux ou politique qu'elle incarne. Toutes les disciplines des Sciences de l'Homme et de la Société se sont penchées sur la question forestière, à commencer par l'histoire qui a montré que la forêt et ses transformations ont accompagné l'histoire des sociétés,

et que l'histoire de la forêt est autant celle des arbres que celle des hommes. L'anthropologie, et en particulier l'ethnoscience, se sont intéressées à la façon dont les sociétés locales construisent leurs relations à « la forêt » (en étudiant les représentations et les classifications, les pratiques et les usages, les règles et les conflits). La sociologie a étudié les mécanismes en jeu dans les rapports sociaux autour de la question forestière. La géographie humaine a abordé la façon dont les sociétés et leurs pratiques conditionnent l'apparition et la persistance des forêts dans les paysages ou encore le rôle assigné à la forêt dans la constitution des territoires. Les sciences politiques étudient aujourd'hui la formation des relations internationales autour de la question forestière.

La forêt est partagée entre deux pôles dans le cadre de cette recherche : il y a la forêt comprise comme couvert végétal et dernier refuge de la nature sauvage et l'autre pôle comme élément sacré abritant des dieux. L'analyse des modes classificatoires des faciès forestiers dans une société particulière à un moment donné renseignera donc sur la nature des rapports de cette société à la forêt, ainsi que sur la teneur des rapports sociaux dans ce qui touche au contrôle des ressources naturelles.

Au-delà donc de l'objet vivant, qui sait fonctionner indépendamment de l'homme selon des règles qui lui sont propres se profile ainsi une « forêt des hommes » : un domaine défini par et pour des usages précis, ou un paysage façonné par des pratiques des utilisateurs -chasseurs-cueilleurs, agriculteurs, forestiers, citoyens-, une construction mentale profondément investie par le symbolique, le sacré, le religieux, et le produit des rapports de pouvoir qui s'établissent entre les hommes pour le contrôle des ressources naturelles.

Ainsi, apparaît nettement les discordances de définitions entre la plupart des spécialistes de diverses disciplines sur la notion de « forêt ». La forêt de l'anthropologue n'est pas celle du botaniste ou de l'écologue... Ceci, loin d'être un motif de confusion, enrichi plutôt le champ sémantique du concept pour le rendre polyvalent, transversal.

En va-t-il de même pour le concept de « forêt sacrée », du reste fondamental dans le cadre de cette recherche ?

2.2. Forêt sacrée

Les forêts sacrées constituent pour leur part une illustration du savoir traditionnel en matière de gestion durable des ressources forestières. Elles jouent un rôle de premier plan dans l'expression des rapports société/nature (Diaouma et al., 2009 :68). Les communautés du site RAMSAR 1018 de par leurs pratiques ont participé à leur manière à la préservation des forêts. La présence de forêts sacrées sur le site en donne l'illustration. Ces îlots de forêts reliques qui contrastent avec les autres espaces boisés plus ou moins ouverts, sont épargnés en raison de leur caractère sacré.

L'expression « forêt sacrée » couramment employée pour ces formations végétales, souvent de faible superficie - de 0,5 ha à 20 ha pour les plus grandes (Juhé-Beaulaton, 2006 :5) s'avère peu appropriée. Une réflexion est menée par les ethnologues sur les définitions à partir de la classification des sites. En effet, la diversité des usages et des règles qui régissent ces sites varie selon la place qu'ils occupent dans la société : des simples lieux redoutés jusqu'aux forêts sacrées constituées, un continuum s'est révélé, présentant des caractéristiques de plus en plus définies, ainsi que des interdits multiples. Est en effet apparu dans ce dernier domaine un effet cumulatif,

une sorte d'empilement des interdits. Pour rendre compte de tous les sites qui composent un tel éventail, la dénomination de bois sacrés ne peut convenir. Il s'agit en effet de divers types de lieux qui ont en commun d'être soustraits, pour des raisons rituelles, à certaines au moins des activités ordinaires que les populations de chasseurs-agriculteurs ont l'habitude de développer sur leur territoire.

L'expression « forêt sacrée » est retenue parmi cette kyrielle de concepts utilisés pour désigner ces éco-socio-systèmes. En effet, la superficie des formations végétales et la diversité biologique ne déterminent pas uniquement l'usage du terme comme certaines positions ont pu le prouver. Etant à la fois des objets écologiques et des constructions sociales, « forêt sacrée » représente dans le cadre de cette recherche, des sites ou tout espace privé/public du site Ramsar 1018 où les aspects socio culturel, culturel, le cumulatif d'interdits, les symboles associés et surtout l'éventail d'acteurs, de logiques et de stratégies autour de sa gestion prédominent et régissent la vie sociale.

3. –Résultats

Selon Waardenburg (2007 :25), toute organisation est en même temps formelle et informelle. Dans ce sens nous présenterons les résultats de cette recherche selon les trois sens qui permette de définir une organisation. Selon ces postulats communs et/ou fondamentaux une organisation est :

- constituée par une association d'individus ou groupements humains.
- caractérisée par une affirmation de l'existence de buts ou d'objectifs de l'organisation.
- constituée de structures mises en place pour l'atteinte des objectifs.

3.1. *Organisation sociale autour des FS 1018 comme association d'individus ou groupements humains*

Tableau I : caractéristiques des communautés d'acteurs autour des forêts sacrées du site Ramsar 1018

Groupes socioculturels	(100%)	Groupes religieux	(100%)	Catégories Socioprof.	(100%)
Goun	83%	Protestant	81%	Artisans	53%
		Christianisme céleste et séraphins			
		Evangéliste			
Yoruba	12%	Union Renaissance		Commerçants et revendeurs	28%
		Eglise de la très sainte de Jésus - Christ (Banamè)			
		Eglise Baptiste			
Etrangers (Fon, Mina, Togo, Ghana)	05%	Eglise Pentecôte		Autre groupe	19%
		Islam	14 %		
		Religion africaine à sens unique	05%		
Total 1	100%	Total 2	100%	Total 3	100%

Source : données de terrain, Avril 2019

L'on retient tout d'abord que l'organisation sociale des communautés autour des FS du site RAMSAR 1018 est à forte dimension sociale. Ainsi, faut-il noter qu'au-delà de l'appartenance à ces religions d'origine étrangère, les communautés autour des forêts sacrées du site Ramsar 1018 assume une appartenance à deux religions c'est-à-dire, la religion d'origine africaine symbolisée par des rites et rituels relevant des forêts sacrées et l'appartenance aux religions importées. Selon les acteurs enquêtés, les religions importées sont des espaces de socialisation. Alors que la religion endogène d'origine africaine est une cause commune, elle exprime le lien qu'ils entretiennent avec leurs ancêtres et aïeux.

3.2. Affirmation de l'existence de buts ou d'objectifs de l'organisation

Autour des forêts sacrées du site Ramsar 1018, existe une pluralité de pratiques socio-culturelles avec des caractéristiques et fonctions spécifiques. Il y a le Zangbéto par exemple qui joue le rôle de gardien de la société et de sécurité. Il assure également la cohésion et l'harmonie au sein des couples. A cet effet, si un couple en conflit hausse le ton et se fait entendre par le voisinage, cette divinité exige des sacrifices au couple concerné tout en exigeant le rétablissement de la paix dans la relation ; au sein du ménage. Ainsi, dans l'exercice de ses fonctions il sort au moins une (1) fois la semaine.

Les cérémonies de funérailles se déroulent exclusivement en fin de semaine (Samedi et dimanche). Et pour cause, il est strictement interdit d'abattre les bêtes de sacrifice en semaine. Certains jours de la semaine seraient fatals pour qui s'amuse à le faire. Cependant, il existe comme toujours une exception à la règle en ce sens que si quelqu'un décède du fait du tonnerre par exemple, les cérémonies de son inhumation sont organisées en urgence c'est-à-dire quelques heures après au sein de la forêt sacrée la plus proche. Aussi, cela peut dépendre de l'état du corps.

On note pour ce qui est des types de cérémonies que les forêts sacrées jouent plusieurs rôles. Elles jouent un rôle purificateur pour les femmes qui auraient commis l'adultère par exemple. Aussi, pour qu'un(e) veuf(ve) réintègre le tissu social et circuler librement, il lui faut sacrifier au rituel qui consiste à tourner sept ou neuf fois selon le sexe, autour de la forêt sacrée de sa localité tout (e) vêtu(e) de noir.

3.3. Dispositifs et/ou structures mis(es) en place pour l'atteinte des objectifs

Sur le 1018, quatre types de dispositifs se dégagent des résultats obtenus. Ils sont mentionnés dans le tableau ci-après.

Tableau II : Présentation des dispositifs

Numéro	Types	Spécificités
1	Dispositifs juridiques	Relève des lois et textes
2	Dispositifs humains	A la fois moderne et traditionnel
3	Dispositifs physiques	Usage des choses de la nature
4	Dispositifs immatériels	Monde invisible, domaine de l'Esprit et/ou spirituel

Source : données de terrain, Novembre 2018

La déclinaison des différents dispositifs se présente comme suit :

1) Dispositifs/structures juridique (textes et lois)

Même si les FS ont des origines dans les sociétés ancestrales, elles sont couvertes par la loi. En effet, en matière de conservation des ressources, ces forêts relèvent du domaine protégé de l'Etat suivant les dispositions de l'article 10 de la loi n°93-009 du 02 juillet 1993 portant régime des forêts en République du Bénin (Hunyet, 2013 :12).Elles bénéficient donc ainsi des dispositions prévues par la loi pour la gestion participative des ressources naturelles.

2) Dispositifs/structures humain(es) :

Il y a deux sortes de dispositifs humains : le dispositif humain moderne et le dispositif humain traditionnel.

❖ Dispositif humain moderne :

A ce niveau, on note la présence des Autorités politico-administratives : elles sont dotées d'une certaine légitimité acquise ou concédée par une autorité supérieure, dans le cadre de leurs fonctions régaliennes (autorités communales, forestiers, ONG, etc.).

❖ Dispositif humain traditionnel :

D'un point de vue traditionnel, quelques acteurs forment cette catégorie d'acteurs.

✓ Comité traditionnel :

Le choix s'opère au sein des collectivités pour sauvegarder leur patrimoine (forêt sacrée). En effet, la création d'un comité traditionnel de gestion des FS émane généralement du souci de la sauvegarde d'un patrimoine aussi bien familial que communautaire. Pour cela, des personnes sont choisies, depuis des lustres, dans des collectivités déjà connues pour jouer ce rôle de veille sur les forêts sacrées.

✓ Sages, notables et dignitaires de culte :

Les critères d'élévation au rang de sage ou de notable au niveau des forêts sacrées comme dans toute autre sphère sociale font intervenir l'usage simultané des qualités comme la connaissance, le discernement et l'intelligence dans la conduite des affaires de la cité. Donc à ce niveau, on retrouve des personnes d'un certain âge qui bénéficient d'une certaine respectabilité de la part de la société.

✓ Communautés locales :

C'est un ensemble d'hommes, de femmes, de jeunes et d'enfants issus du milieu et qui influencent que ce soit positivement ou négativement sur la forêt.

Parce qu'elles conservent un droit d'usage organisé sur la ressource, lequel droit assure la satisfaction des besoins divers qui favorisent la cohésion sociale, les communautés locales doivent participer à l'aménagement et à la gestion de leur forêt.

✓ Populations riveraines :

Les forêts sacrées ont généralement tout d'une presque-île autour desquelles gravitent des populations des communes avoisinantes. Etant donné l'importance que revêtent les ressources de ces forêts sacrées tant du point de vue spirituel qu'organique, la plupart des activités économiques s'organisent essentiellement dans le périmètre. La particularité de cette dernière catégorie d'acteurs réside dans leur statut, lequel fait d'eux les principaux propriétaires terriens donc les acteurs jugés « influents ». Il est alors presque impossible d'envisager une étude autour de la ressource sans les impliquer.

3) Dispositifs/structures physiques :

Le sacré est un élément de dispositifs de gestion des forêts du site Ramsar 1018 parce que, les sociétés africaines comme toutes sociétés ont des référents en matière de gestion de leur environnement à travers la symbolique des dénominations attribuées qui se fait suivant deux références :

D'une part, la gestion de ressources naturelles se fait en rapport avec d'autres éléments de l'environnement, pour traduire une qualité différente, ou opposée, un rapport d'interaction et d'interférence. De l'autre, elle se fait en rapport avec le monde invisible, au regard de l'esprit ou de la divinité dont l'élément est censé être l'habitable et donc face à des prescriptions positives ou négatives imparties aux hommes en raison de l'identité de l'esprit.

Toutefois, en raison de cette référence, certaines formes traditionnelles de gestion de l'environnement diffèrent d'autres modèles. Ainsi par exemple, sur le 1018, la bête est utilisée dans l'agriculture comme objet de sacrifice et non comme un simple animal de trait (Sawadogo, 2008 :70). C'est donc en fonction de ces références que s'organise la gestion de l'environnement dans les sociétés africaines.

Ces logiques et modèles de gestion d'émanation africaine, témoignent du niveau de connaissance assez élevé des éléments constitutifs de l'environnement par les populations des sociétés traditionnelles et de leur gestion rigoureusement organisée, en fonction des particularités spécifiques des sociétés et des symboliques sus-précisées.

4) Dispositifs/structures immatériel(les) :

Ce dispositif est caractérisé par le domaine du monde invisible. On retient pour ce qui est du monde invisible, la manifestation du caractère sacré et obligatoire des règles de gestion. La réciprocité homme-nature est au commencement du rite. Au niveau du site Ramsar 1018, du moins spécifiquement autour des forêts que ce site abrite, le sacré s'accompagne de rituels qui exigent de la part des communautés et acteurs du 1018, le respect de règles d'usage qui ont permis la préservation des ressources naturelles de génération en génération depuis les débuts de l'agriculture, en dépit des velléités destructrices, ponctuelles et parfois inquiétantes auxquelles elles ont été soumises depuis plusieurs décennies. Ce qui pose la question du fondement des rituels. En effet, le recours au rituel envers les dieux et les génies impose aux communautés et aux sociétés du site Ramsar 1018, non seulement le respect suscité, l'observance de règles et d'obligations qui maintiennent des relations de réciprocité entre les hommes, et en particulier les règles de gestion et de préservation des ressources naturelles. D'ailleurs, Scubla (1985 :26) souligne que : « ... dans tous les peuples et dans toutes les ethnies, c'est avant tout le rituel qui maintient l'unité du groupe et soutient la structure sociale ». Ainsi à l'image de toute société africaine, on note que les communautés et acteurs autour du 1018 se représentent le monde à double sens : le pôle visible et celui invisible :

- Le monde visible, avec ses éléments abiotiques et biotiques, y compris l'homme lui-même ;
- Le monde invisible, constitué des mânes des ancêtres, des esprits et des divinités : les uns bienveillants envers l'homme, les autres malveillants, mais tous susceptibles de modifier leurs attitudes envers lui selon ses comportements à leur égard. Ainsi, un sacrifice peut réparer une offense et éviter les sévices qui auraient pu survenir (Sawadogo,2008 :70). Les communautés du site Ramsar 1018 objet de cette recherche connaissent elles aussi, diverses

interdictions. Par exemple une femme qui commet l'adultère ne doit pas tenir de rapports sexuels avec son mari. Dans ce cas, la rédemption s'obtient après une cérémonie de purification autour d'un puits sacré. De même, un autre sacrifice peut gratifier l'officiant de bienveillances diverses qui rendent plus facile la réalisation d'un vœu, ou décuplent l'effet bénéfique d'une action : ainsi procède-t-on suivant les cas pour garantir la fécondité d'une femme, faire de bonnes récoltes, mener un commerce florissant, etc.

Ce qui importe, ici, est la croyance que les éléments du monde invisible ont des pouvoirs très étendus sur les humains et sur l'efficacité de leurs activités et avec lesquels ceux-ci doivent se concilier grâce aux sacrifices : les éléments de ce monde invisible ont des espaces d'évolution ou des habitacles précis (bosquets et bois sacrés, clairières hantées, arbres sacrés, etc.), sur lesquels l'homme doit s'abstenir de certaines formes d'action : ainsi sont nés les interdits et les tabous, ayant pour contenu les prescriptions de faire ou de ne pas faire, c'est-à-dire réglementant les comportements et les attitudes des hommes envers des éléments de l'environnement (sawadogo, op.cit.).

Conclusion

Les communautés d'acteurs autour du site Ramsar 1018 présente une Analyse de l'organisation sociale autour des forêts sacrées du site Ramsar 1018. Les forêts sacrées (Forêt sacrée BAMEZOUN, Forêt sacrée DOKOUNONZOUN, Forêt sacrée TOLEGBAZOUN, Forêt sacrée GOUZOUN, Forêt sacrée WANZOUN, Forêt sacrée LOKOKOZOUN, Forêt sacrée VAKON, Forêt sacrée GBEVOZOUN, Forêt « sacrée » SILIKOZOUN, Forêt sacrée OROZOUN, Forêt sacrée YAGBOZOUN etc.) du site Ramsar 1018 sont des espaces autour desquels s'organisent des pratiques médicales (plantes médicinales), culturelles, culturelles ou religieuses (rites initiatiques et ou de passage, rites agraires, rites purificateurs, de guérison, d'intronisation). Ce sont là les fondements sur lesquelles reposent l'ensemble des normes et valeurs qui cimentent les liens entre les membres d'une société/communauté organisée comme celle du site Ramsar 1018. De ce point de vue, certains travaux de recherche proposent l'usage de divers critères pour définir les forêts sacrées. La recherche menée par HOUNGNIHIN (2005 :) a mis en exergue, comme critère de définition, les perceptions des communautés locales des fonctions que peuvent remplir les forêts sacrées. Ces fonctions peuvent être écologiques (protection des ressources naturelles : eau, sol contre l'érosion, habitats animaliers), socioculturelles (cimetière, lieux d'initiation, de sacrifice, de bénédiction et de malédiction), religieuses (domaine des divinités), économiques (récolte de bois morts, de plantes médicinales ou alimentaires). Généralement, il existe des liens entre la forêt sacrée et l'histoire du village auquel elle appartient (refuge ou cimetière du fondateur, refuge pour la communauté, lieu de chasse, etc.). Ainsi, il n'est pas rare de voir des forêts sacrées porter des noms de villages. Guignier (2001 :51) a fait ressortir dans sa classification, le double rôle assuré par les sites sacrés : un rôle de protection de la nature et un rôle culturel. Putney (2007 :9) propose une définition synthèse du terme sacré qu'il considère comme « [...] un lieu où la nature, le divin et la mémoire se rencontrent dans une combinaison unique, particulièrement signifiante pour une communauté, une société ou un peuple... ». Ainsi, pour les populations locales, ce n'est pas la plante en soi qui guérit, les vertus intrinsèques que privilégie la biomédecine sont ici très secondaires. Ce qui importe ici c'est l'origine, c'est-à-dire l'endroit d'où proviennent les plantes médicinales. Les reproduire dans des zones concentriques à la forêt sacrée leur enlève, du point de vue des perceptions locales, les vertus thérapeutiques.

En clair, il s'agit d'un phénomène très complexe de représentation culturelle de la santé et des recours thérapeutiques. Puisque la spécificité du système de forêts sacrées réside dans son « localisme » historique. Ce système tire sa force et partant sa pérennité dans ce « localisme » qui implique son immersion et son ancrage dans le tissu socioculturel des communautés locales concernées.

Les forêts sacrées du site Ramsar 1018 sont également des forêts aux ressources rares. Elles sont un réservoir de plantes médicinales et de bois de chauffage. Il y a des ressources végétales et animales (exemple : singe à ventre rouge) qu'on ne retrouve que dans ces forêts quand on les compare aux autres.

L'organisation sociale des communautés autour du site Ramsar 1018 montre une structuration intemporelle, régie par le monde invisible et celui des hommes et éléments de la nature c'est-à-dire le monde tangible.

Références bibliographiques

- Crozier Michel., Friedberg Erhard (1977), l'acteur et le système les contraintes de l'action collective, Seuil, Paris, 445p.
- Diaouma Sidia et al. (2009), « La forêt, entre expression culturelle et conservation durable dans un espace semi urbain : Les bois sacrés face aux enjeux mondiaux de conservation de la biodiversité Bénin et Togo », Seminarul Geografic D. Cantemir » NR. 29
- Guignier André (2001), « Le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans le développement durable : figurants ou acteurs ? » in Les cahiers du Crideau. No II, France, Presses Universitaires de Limoge, 165 p.
- Hounghinih, Roch (2005), Les mécanismes endogènes dans la problématique de l'environnement à Covè (Bénin). 11ème Assemblée Générale du CODESRIA, Maputo (Mozambique), (6-10 décembre), 18 p.
- Hunyet Ousmane (2013) « Etude pour la restauration et la gestion des forêts sacrées des sites Ramsar 1017 Et 1018 du Benin » Rapport de l'étude d'inventaire de la biodiversité des Forêts sacrées des sites RAMSAR 1017 et 1018 du Bénin, avant-projet PPD 165/12REV.1(F).
- Jolivet Marcel et Pavé Alain, (1993), "l'environnement un champ de recherche en formation", in Natures sciences et societies 1-21
- Juhe-Beaulaton Dominique. et al. (2005) – Enjeux économiques et sociaux autour des bois sacrés et la « conservation de la biodiversité » au Bénin, Burkina Faso et Togo. In Dynamique de la biodiversité et modalités d'accès aux milieux et aux ressources. Acte du Séminaire de l'IFB, Fréjus, France. 68-72.
- Matthieu Salpeteur (2010), « espaces politiques, espaces rituels : les bois sacrés de l'ouest-Cameroun » Forêts de chefferie
- Philippe Boudes (2006) « Les démarches des sociologies francophones de l'environnement : comment faire science avec la problématique environnementale ? » in L'Afrique face au développement durable, section courante Volume 7 Numéro 2
- Rodary Etienne et al. (2003), Conservation de la nature et développement : l'intégration impossible ? Paris, Karthala, Collection Economie et développement, Développement durable et territoires, 308 p

- Sawadogo Christophe (2008) « Les perceptions individualisées des éléments et leurs symboles : témoins de la connaissance et fondements des rapports avec l'environnement », in ORCID, 61-82